COMITE DIRECTEUR

REUNION DU 10 JANVIER 2022

Procès-Verbal N° 6 / 2021-2022

PRESIDENT : Pierre BOURDET

PRESENTS : Christelle ABAD, Jean Marc ANSELMI, Bernard BORG, Annie CLUZEL, Alexandre COUDERC, André DALMON, Frédérique DAURES, Lilian GRIALOU, Marc GUITARD, Patrick MARITAN, Grégory PASSENEAU, Vincent REGIS, Claude ROUX, Laurent TREMOLET, Audrey VALAYER.

ASSISTENT EN VISIO : Lilian FABRE.

ABSENTS EXCUSES : Damien BONNAL, Didier CAMPREDON, Joris DANGLES, Jean-Luc MARTIN Karine MAZET-HORTELANO, Giovani PERRI, Damien PRADALIER.

INVITES : Michel PERET (CDLD), Benoît ROUTHE (CDA).

La réunion est ouverte par le Président Pierre BOURDET à 19H15.

L'approbation du PV N° 5 est prononcée à l'unanimité.

Le Président présente ses vœux pour l'Année 2022.

---

1 – CRISE SANITAIRE : POSITION DU DAF (ACTUALITES ET COMMENTAIRE SUR LES DECISIONS DE LA FFF)

Un protocole a été établi par la FFF.
La règle dans le Territoire AVEYRON LOZERE est la suivante :
Dans les 5 jours avant la rencontre, un Club qui a un minimum de 4 joueurs positifs peut demander le report de l'ensemble des rencontres concernant son groupe de joueurs de même catégorie (les Seniors Masculins, par exemple).
A la différence de la Fédération et de la Ligue pour lesquelles il faut 4 joueurs d'une même équipe.

Cependant, un Club voulant faire jouer une ou plusieurs de ses équipes a la possibilité de ne demander le report que de l'une d'entre elles.

Exemple : Un Club a 3 équipes en Seniors Masculins. Il a quatre cas positifs dans cette Catégorie.
Le Club peut demander le report des 3 équipes Seniors mais peut également ne demander que le report de son équipe 3 et faire jouer la 1 et la 2, considérant que les 4 contaminés n'ont pas rencontré les autres joueurs de l'effectif.

Une évaluation de l'impact du probable futur Pass Vaccinal serait prématurée.

Sur la question des Forfaits, rappelons que le Comité Directeur avait, au début de la Saison, décidé de ne pas appliquer le principe de cumul des forfaits avec ses conséquences de droit.
Cette mesure de non-cumul éliminatoire est restée en vigueur jusqu'au 15 novembre 2021, date à laquelle la règle relative au cumul des Forfaits était à nouveau appliquée.

La réactivation de la pandémie conduit le Comité Directeur, soucieux de protéger les Clubs, à réintroduire le dispositif de non-cumul en vigueur jusqu'au 15 mars 2022.

2 – LE POINT PAR COMMISSIONS

La Commission de Gestion des Compétitions

- Pour les Seniors, le principe est de faire jouer le maximum de matchs.
  Cette situation est bien gérée. Elle entraîne néanmoins un très gros travail de la Commission.

A la demande du Comité Directeur, les Clubs sont tenus d'avoir au moins un correspondant dont les coordonnées sont indiquées sur le Site du DAF.

- Pour les Catégories de Jeunes, il existe une possibilité de reprogrammer certains matchs (de Championnats et de Coupes) du fait de l'abandon de la Saison de Futsal.
  La Cellule Sportive sera sollicitée pour étudier la possibilité d'organiser des plateaux et/ou des matchs amicaux.

La Commission de Gestion des Compétitions des Féminines.

Laurent TREMOLET note une réelle volonté des joueuses de pratiquer le Football.

La Commission des Litiges et Discipline

Michel PERET fait le constat d'un important volume de sanctions.

2 – LE POINT PAR GROUPES DE TRAVAIL

Le Groupe "Aveyron/Lozère"

Jean Marc ANSELMI dresse la synthèse de la réunion du 18 décembre 2021 et souligne la qualité des échanges entre les représentants des deux instances.

Il existe au sein des deux Districts un consensus pour poser un principe sur le fait que les Règlements du DISTRICT AVEYRON FOOTBALL devront être appliqués pour le Football du Territoire AVEYRON-LOZERE.

Deux thèmes étaient à l'ordre du jour :

- **La question des accessions et descentes.**
  * La sanction de non-accession pour n'avoir pas respecté les obligations en matière d'équipes de jeunes, qui sont celles du DISTRICT AVEYRON FOOTBALL, sera applicable sur l'ensemble du Territoire AVEYRON LOZERE dès la première année d'infraction.

- **Le Statut de l'Arbitrage applicable** (Statuts qui sont sensiblement différents entre LOZERE et AVEYRON) sera celui du DISTRICT AVEYRON FOOTBALL.

Le Groupe "Journée des bénévoles"

Pierre BOURDET fixe le cadre de cette journée :

- 5 bénévoles par Club ;
- Lieu à définir (BOZOULS ?) ;
- Date retenue : le 11 juin à partir de 16 heures ;
- Des animations de 16 à 19 heures, puis une soirée musicale avec buffet.

L'objectif de base est de remercier le maximum de bénévoles. Ainsi, près de 450 bénévoles pourront participer à cette journée festive.
Un parrainage et des sponsors seront recherchés.

- **Le Groupe "Futsal"**

Pierre BOURDET expose les motifs pour lesquels il a été décidé d'annuler la Saison 2021-2022.
Ces motifs tiennent à la crise sanitaire.

- **Le Groupe de travail "Finales des Coupes de l'Aveyron et autres" est à créer**

3 – RETOUR SUR LA SOIREE DES PARTENAIRES

Les échos sont très positifs.

3 – INFORMATIONS DIVERSES

- Le Comité Directeur mandate son Président pour mettre un terme au contrat portant sur une alarme équipant les locaux du DISTRICT AVEYRON FOOTBALL. L'économie réalisée serait de 1882 €.

- Anna LEGALL verra son CDD renouvelé pour six mois à compter du 18 janvier 2022. Le contrat portera sur un mi-temps.

- Mathilde PETKOVIC a été embauchée par l'Antenne de la LOZERE.
Une réunion de travail sera rapidement organisée avec Mathilde et le Personnel du DISTRICT AVEYRON FOOTBALL.

- Le principe est acté d'un repas en fin de Saison qui sera offert aux bénévoles œuvrant pour le DISTRICT AVEYRON FOOTBALL.

- 6 clubs se sont positionnés sur la formation MCT. L'Organisme devra indiquer si ce nombre est suffisant pour ouvrir la formation.

- Le contrat de Commissariat aux Comptes a été signé avec Gilles Tournier.

- Le Challenge MDS est à lancer (cette action est soutenue par la Mutuelle des Sports).
Sur la base des candidatures proposées par les Clubs, 6 bénévoles seront invités à la Finale de la Coupe de FRANCE.
La Commission chargée de choisir les bénévoles sera composée par les membres Féminines du CODIR.

- L'Equipe Technique Territoriale (ETT) a dressé un bilan de son action à mi-Saison.

La réunion est clôturée par le Président BOURDET à 23 heures.

Le Secrétaire Général,

Jean Marc ANSELMI

Le Président,

Pierre BOURDET